

2. L'EFFICIENCE COUT ET L'EFFICIENCE PROFIT DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT FRANÇAIS DEPUIS 1993

Olivier Burkart et Hervé Gonsard ¹

Secrétariat général de la Commission bancaire

Michel Dietsch ²

Institut d'études politiques de strasbourg

Cet article présente une analyse de l'efficacité coût et de l'efficacité profit des établissements de crédit français. Il montre que l'inefficacité coût moyenne se situe autour de 12 % et que la dispersion des scores d'efficacité est assez faible, ce qui signifie que les établissements de crédit français sont relativement proches les uns des autres en termes de performances productives. L'inefficacité profit moyenne se situe de son côté autour de 9 % et il apparaît que les comportements sont encore plus similaires en termes de capacité à extraire des profits. Il semble, par ailleurs, que les scores d'efficacité coût et profit varient peu en fonction de la taille des établissements ou de leur statut. En revanche, des écarts parfois significatifs peuvent apparaître entre différents établissements au sein d'un même réseau (banques AFB, banques mutualistes, caisses d'épargne).

Il faut cependant se garder de tirer de l'observation de ces niveaux relatifs d'efficacité la conclusion que les performances des établissements de crédit français sont satisfaisantes dans l'absolu. L'efficacité est une notion relative. Elle mesure la performance d'un établissement de crédit en matière de coût et de rentabilité par comparaison à celle des meilleurs établissements de crédit français. Pour déterminer si ces derniers ont eux-mêmes des performances élevées, il conviendrait de comparer leurs scores d'efficacité à ceux des meilleures banques d'autres pays.

Néanmoins, la relation inattendue que l'on observe entre les deux formes d'efficacité — la relation entre l'efficacité coût et l'efficacité profit est en moyenne négative, alors que la première intuition voudrait qu'elle soit positive — semble montrer que la restauration de la rentabilité des établissements de crédit français est sans doute tout autant à attendre d'une modification des conditions et des règles de la concurrence entre banques, qui permettrait d'accroître l'efficacité profit, que de la poursuite des efforts de restructuration et de réorganisation interne, qui aurait pour effet d'accroître l'efficacité coût.

*

La rentabilité moyenne des établissements de crédit français provient-elle de coûts excessifs ou de marges insuffisantes ? Pour certains, l'existence de capacités excédentaires et la faible taille des établissements sont à l'origine de surcoûts et appellent des restructurations bancaires. Pour d'autres, le retour des profits passe avant tout par l'abandon des pratiques tarifaires jugées destructrices. Pourtant, malgré l'importance de l'enjeu, peu de travaux ont cherché à analyser les déterminants de la rentabilité des établissements de crédit français, même s'il existe des études consacrées à la description d'indicateurs de productivité et de rentabilité (Rapport Lambert, 1997, Caisse des dépôts et consignations, 1997). Or, il est aujourd'hui possible de traduire, au moyen d'indicateurs économiques, le degré de performance des banques dans le domaine des coûts et des profits. Il s'agit d'indicateurs d'efficacité coût et d'efficacité profit, dont la mesure est effectuée à partir de l'estimation de « frontières » de coût et de profit. Cette méthodologie s'est rapidement développée dans les années 1990, puisque Berger et Humphrey (1997) ont recensé 130 études d'efficacité couvrant plus de vingt pays différents.

L'objet du présent article est de montrer l'intérêt de ces indicateurs et leur complémentarité avec les mesures de la rentabilité présentées, par exemple, dans le Livre blanc publié récemment par la Commission Bancaire (1998). Ils permettent notamment d'éclairer le débat actuel sur les conditions de la rentabilité des établissements de crédit français.

¹ Les vues exprimées ici sont celles des auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Commission bancaire.

2.1. L'INTERET DES INDICATEURS D'EFFICIENCE

2.1.1. La notion d'efficience

Certaines banques sont « meilleures » que d'autres. Cela tient d'abord à la qualité de leur organisation, qui leur permet de mieux gérer les flux physiques ou les opérations de transformation financière. On dit de ces banques qu'elles sont « techniquement » efficaces, parce qu'elles maîtrisent mieux les aspects techniques de la production bancaire et parviennent, en conséquence, à offrir le maximum de services avec un niveau de ressources donné ou un niveau donné de services avec un minimum de ressources. Cette première notion d'efficience fait donc uniquement intervenir des considérations de quantités physiques des ressources et des techniques qui permettent de les relier.

Une deuxième notion d'efficience fait référence à la connaissance des prix des ressources. En effet, les meilleures banques sont aussi celles qui, connaissant ces prix, choisissent les combinaisons de facteurs les moins coûteuses et offrent les combinaisons de services les plus profitables. On dit de ces banques qu'elles sont « économiquement » ou « allocativement » efficaces, parce qu'elles s'adaptent mieux que les autres aux contraintes de la concurrence et, en particulier, aux contraintes de prix.

L'efficience globale d'une banque est le produit de ces deux types d'efficience. Une banque techniquement efficace peut être économiquement sous-efficace si elle comprend mal son marché, sous-estime les risques et ne pratique pas une tarification adaptée. À l'inverse, une banque économiquement efficace peut utiliser des techniques dépassées ou gaspiller une partie de ses ressources. Ou bien, elle peut bénéficier de positions de marché favorables qui ne l'incitent pas à réaliser les mêmes efforts de productivité que les autres banques. Mais, bien évidemment, il existe en principe une relation positive, et a priori forte, entre l'efficience technique et l'efficience allocative. La maîtrise de la technologie étant la condition première de la rentabilité, les banques techniquement les plus efficaces devraient également être les plus efficaces économiquement. **En bref, une banque sera globalement efficace si elle choisit bien ce qu'elle doit faire (efficience économique) et si elle fait bien ce qu'elle a choisi de faire (efficience technique).**

Le concept d'efficience met donc l'accent sur la qualité de l'organisation et celle de la position de marché. Il mesure la performance productive des banques et pas seulement leur performance financière. Cette dernière est habituellement jugée à l'aide d'indicateurs de rendement financier, comme le rendement des fonds propres. Ces indicateurs mettent, d'une certaine manière, l'accent sur la performance à court terme. Ils ne sont pas complètement insensibles aux évolutions du marché financier. En revanche, les indicateurs d'efficience économique et d'efficience technique montrent l'état des déterminants de la performance à plus long terme. Ils centrent l'attention sur les déterminants internes aux banques, à savoir, leur capacité à maîtriser les coûts de production et de distribution, par des choix appropriés de taille et d'organisation du réseau, et leur capacité à optimiser les variables d'offre, c'est-à-dire à bien choisir les prix, la qualité des services offerts et l'étendue des compétences mises en œuvre.

2.1.2. De la productivité à l'efficience

On mesure habituellement les performances productives des banques à l'aide de ratios de productivité. Un ratio de productivité rapporte une quantité d'« outputs », ou produits, à une quantité d'« inputs », ou moyens de production. On distingue habituellement la productivité totale des facteurs, qui rapporte la somme des « outputs » à la somme des « inputs », de la productivité partielle, qui rapporte généralement une quantité d'« outputs » à la quantité d'« inputs ». En général, le premier concept est préférable au second car la productivité partielle fait implicitement l'hypothèse que la quantité d'« outputs » est le produit d'un seul « input », sans que les autres interviennent dans la production. La notion de productivité totale est cependant peu utilisée dans la banque, en raison de difficiles problèmes d'agrégation des « outputs » et des « inputs ». En revanche, on dispose de nombreux indicateurs de productivité partielle. On peut distinguer des ratios de productivité classiques, comme la moyenne des dépôts ou des crédits par agent, l'actif total par agent, le produit global d'exploitation par agent, ou les mêmes ratios exprimés en fonction du nombre de guichets. De plus, comme le montre le Livre blanc sur la mesure de la rentabilité des activités bancaires (Commission Bancaire, 1998), certains ratios financiers peuvent être utilisés comme des indicateurs de productivité dans les opérations spécifiques de transformation financière. Les ratios de productivité en général comportent néanmoins des limites qu'il convient de souligner.

La productivité d'une banque dépend au moins de trois grands facteurs :

- les caractéristiques de la technologie utilisée et, en particulier, le choix de l'échelle de production,
- la possibilité d'introduire rapidement le progrès technique,

– l’efficience avec laquelle cette banque utilise ses facteurs de production et organise la transformation des ressources en services bancaires.

Or, les mesures de productivité qui utilisent les ratios comptables ne prennent ces facteurs en compte que très imparfaitement et mesurent difficilement leurs contributions relatives. Ainsi, les comparaisons de performances effectuées avec les ratios de productivité conduisent à supposer que la technologie demeure inchangée. Pourtant, le temps détermine l’introduction du progrès technique. En conséquence, une banque peut accroître sa productivité simplement parce qu’elle introduit le progrès technique.

De même, la productivité peut être fortement déterminée par l’échelle de production. Une banque peut être davantage productive parce qu’elle est de plus grande taille et profite ainsi mécaniquement des économies d’échelle, bien qu’elle fasse moins « d’efforts » de productivité que les autres.

Enfin, et surtout, la productivité dépend de l’efficience avec laquelle la banque met en œuvre le processus de transformation financière. En effet, si l’on considère deux banques de taille identique, qui utilisent les mêmes techniques de production et opèrent sur les mêmes marchés, l’une peut être plus productive que l’autre. Cela tient à son efficience technique ou à son efficience économique. Il importe donc de disposer d’une méthode permettant de comparer le degré d’efficience de ces deux banques.

2.1.3. L’efficience : une mesure de la performance « relative »

La « meilleure » performance productive possible est habituellement inconnue. Il faudrait, pour la mesurer, réunir et interpréter une multitude de données, ce qui s’avérerait extrêmement coûteux. L’efficience ne prétend donc pas mesurer le potentiel physique absolu des combinaisons de facteurs de production.

Depuis Koopmans (1951) et Farrell (1957), les économistes cherchent plus simplement à mesurer l’efficience « relative » d’unités de décision comparables, c’est-à-dire qui utilisent les mêmes technologies, sont confrontées aux mêmes conditions de marché et poursuivent les mêmes objectifs, et qu’il est possible d’observer. L’identification des unités les plus efficaces à l’intérieur d’un groupe homogène s’effectue donc à partir des observations disponibles. **Cela revient à trouver des méthodes qui permettent d’identifier les « meilleures » unités et de mesurer l’éloignement des autres par rapport à ces « meilleures pratiques ».**

Au plan théorique, le principe de ces méthodes est simple. Il consiste à comparer les résultats d’une banque à ceux qu’elle obtiendrait si elle adoptait les choix des autres. On trouve ainsi les banques qui ne peuvent améliorer leurs performances en se comportant comme les autres. Ce sont celles qui ont la « meilleure pratique ». Elles servent à définir la « frontière d’efficience ». Il s’agit donc de trouver la « frontière » du domaine des productions possibles sur laquelle se situent les « meilleures ». On mesure ensuite la « distance » qui sépare les autres unités de ces dernières. **Cette distance est exprimée au moyen d’un « score d’efficience »** 1.

Ainsi, dans cette approche, les unités les plus performantes servent de modèles aux autres. La performance de chaque établissement de crédit est donc simplement évaluée par rapport aux « meilleures » pratiques observées et non par rapport à un objectif technique ou économique absolu. Les scores d’efficience sont donc des mesures de la performance relative. Une augmentation de l’efficience moyenne à l’intérieur d’un secteur donné signifie simplement que les unités les moins bonnes se rapprochent des meilleures. Les scores d’efficience ne sont pas des indicateurs de la performance absolue. Il est donc faux, par exemple, de prétendre que l’efficience moyenne des banques d’un pays est élevée, si l’on ne compare pas les scores d’efficience des banques de ce pays avec ceux des banques d’un pays comparable. **Si le niveau moyen des scores d’efficience dans un pays est élevé, cela signifie simplement que les banques de ce pays ont des performances proches, mais globalement leurs performances productives peuvent être médiocres par rapport à celles des banques d’un autre pays** 2.

2.1.4. Avantages des mesures d’efficience

Au cours des années 1970, l’apparition des techniques d’enveloppement des données fondées sur la programmation linéaire, d’une part, l’approfondissement de l’économétrie des fonctions de production, de coût et de profit, d’autre part, ont permis le développement des méthodes d’estimation de frontières et de calcul des

1 Ce score d’efficience est compris entre 0 (inefficience totale) et 1 (efficience parfaite des unités formant la frontière). Par exemple, un score égal à 0,7 signifie que cette unité peut être considérée efficace à 70 % par rapport aux « meilleures » de son groupe, ce qui veut dire qu’elle pourrait accroître ses performances productives de 30 %.

2 La comparaison des performances des banques de deux pays différents suppose que l’on s’assure au préalable que les banques des deux pays utilisent les mêmes techniques de production et sont soumises à des conditions de marché comparables (Dietsch et Lozano Vivas, 1999).

scores d'efficience. On dispose donc depuis une vingtaine d'années environ de deux types de méthodes, des méthodes non paramétriques et des méthodes paramétriques¹. En utilisant ces méthodes, il est possible de repérer les « meilleures » unités, c'est-à-dire celles qui parviennent le mieux à atteindre l'objectif choisi (le niveau de production le plus important, le niveau de coût le plus faible ou le niveau de rentabilité le plus élevé).

La frontière d'efficience peut être considérée comme un instrument de mesure des performances supérieur aux mesures habituelles en termes de ratios. On peut avancer deux raisons de nature technique :

- la frontière d'efficience utilise les techniques de la statistique ou de la programmation linéaire pour neutraliser les effets des différences des prix des « inputs » et des autres conditions de marché qui affectent normalement les performances ;
- les ratios de productivité habituellement utilisés ne fournissent qu'une vision partielle de la performance puisqu'en étudiant l'effet d'un facteur ils omettent l'effet des variations concomitantes des autres facteurs.

Au-delà de ces deux arguments techniques, **au plan économique, les méthodes d'efficience centrent l'attention sur la qualité de la gestion interne et la qualité des choix stratégiques**. On peut considérer qu'elles mesurent l'efficience « managériale ». Elles constituent également des outils utiles de « benchmarking », puisque la détermination de la frontière permet d'identifier les unités efficaces qui ont la « meilleure pratique » et peuvent, de ce fait, servir de référence aux autres. La connaissance des scores d'efficience permet également de trouver les raisons pour lesquelles une unité de décision est moins performante que les autres, c'est-à-dire de trouver une explication aux écarts de performances.

En résumé, les méthodes d'évaluation des performances utilisant les frontières d'efficience permettent de déterminer les voies possibles d'accès aux « meilleures pratiques », en faisant varier les « inputs » ou en faisant varier les « outputs » ou encore en combinant ces deux routes. Les frontières peuvent également servir à déterminer précisément les cibles d'une amélioration à partir de l'observation.

2.2. LA MODELISATION DE L'EFFICIENCE DES BANQUES

Pour mesurer l'efficience des établissements de crédit français, **l'analyse est ici restreinte à ceux ayant une vocation générale**, qui offrent une gamme diversifiée de produits et de services et conjuguent les activités de la banque de détail et de la banque d'investissement. En conséquence, ont été écartés de l'étude, les sociétés financières et de manière plus générale, tous les établissements poursuivant des activités spécialisées, comme les établissements de marché, les établissements de financement spécialisés ou les établissements de groupe. Pour la même raison, la grande majorité des établissements de crédit étrangers n'ont pas été pris en compte, à l'exception de trois d'entre eux, qui ont des activités proches de celles de la banque universelle.

La présente application utilise une approche paramétrique et estime les fonctions de coût et de profit des banques françaises en recourant à l'économétrie.

2.2.1. Les modèles de coût et de profit

Comme on l'a dit plus haut, on mesure le degré d'efficience coût à partir de l'estimation d'une fonction de coût et le degré d'efficience profit à partir de l'estimation d'une fonction de profit. **L'inefficience coût mesure la distance d'un établissement de crédit par rapport à ceux qui ont les coûts les plus faibles**. Elle coût est mesurée globalement puisqu'elle recouvre à la fois l'inefficience technique et l'inefficience allocative. **L'inefficience coût mesure donc les gains que pourrait réaliser un établissement s'il utilisait les mêmes techniques et faisait les mêmes choix que ceux qui minimisent les coûts. Le même principe s'applique à la frontière des profits**. Celle-ci fournit une mesure globale de l'inefficience profit.

2.2.1.1. La fonction de coût

Une fonction de coût est une relation entre les coûts et les principaux facteurs qui peuvent être à l'origine de ces coûts. Nous avons retenu une fonction classique, la fonction de coût « translog », qui fait dépendre les coûts des quantités produites et des prix des facteurs de production. Cette forme fonctionnelle est utilisée dans la plupart des études bancaires en raison de sa flexibilité, c'est-à-dire de sa capacité à appréhender un grand ensemble de technologies.

1 Ces deux types de méthodes seront présentées de façon plus détaillée dans la partie 2.2. Les choix méthodologiques.

Les coûts retenus dans la modélisation sont les coûts variables qui comprennent à la fois les coûts opératoires (personnel et équipement) et les coûts financiers (charges d'exploitation bancaires).

Du côté des « outputs », **on distingue ici quatre grands types d'activités bancaires.**

- **Les activités de gestion des moyens de paiement et de production des services de liquidité** sont mesurés à partir du total des dépôts à vue.
- **Les activités de crédit** sont appréhendées à partir du total des crédits.
- **Les activités d'investissement et de placement** sont mesurées à partir du total des portefeuilles de transaction, de placement et d'investissement.
- **Les activités d'arbitrage et d'offre de produits de couverture** sont approchées, à défaut de pouvoir en mesurer le montant, par le montant des revenus qu'elles génèrent pour les banques, en l'occurrence les commissions qu'elles reçoivent sur ces types de services.

On considère quatre prix de facteurs.

- **Le prix du travail** est mesuré par le salaire moyen par établissement.
- **Le prix du capital physique** est mesuré en rapportant aux immobilisations l'ensemble des dépenses qui peuvent être associées à l'utilisation des équipements bancaires.
- Deux prix de ressources financières ont été introduits dans l'analyse : **le coût moyen des ressources rémunérées collectées auprès de la clientèle** (sur les dépôts à terme et comptes d'épargne) **et le prix moyen des ressources à court, moyen et long terme collectées sur les marchés**, y compris les ressources collectées sur les marchés interbancaires.

2.2.1.2. La fonction de profit

Il existe deux modélisations de la frontière de profit dans la littérature bancaire. La fonction de profit standard (par exemple, Berger, Hancock & Humphrey, 1993) pose l'hypothèse que les prix des produits sont donnés, de sorte que chaque banque offre ces produits à ces prix sans avoir à les réduire pour accroître les quantités. Cette hypothèse ne convient pas lorsque la concurrence est imparfaite sur les marchés bancaires. En particulier, comme le souligne Berger et Mester (1997), les banques qui ont une activité insuffisante sont contraintes de baisser les prix et elles ne peuvent maximiser les profits. Humphrey et Pulley (1997) ont proposé une fonction de profit alternative pour résoudre ce problème, dont on saisit la pertinence dans le cas français. Dans ce modèle alternatif, les prix des produits bancaires ne sont plus considérés comme donnés, mais ce sont les quantités qui le sont. En conséquence, **selon cette approche, les banques sont supposées détenir un pouvoir de marché pour fixer leurs prix. Ainsi, l'efficacité profit alternative incorpore les différences de pouvoir de marché entre banques et leur capacité à exploiter ces différences.**

La variable de profit est ici le produit net bancaire. Dans la fonction de profit alternative, les variables explicatives sont les mêmes que celles qui expliquent les coûts. Nous avons donc retenu les mêmes quatre types de services et les mêmes quatre prix des facteurs de production.

2.2.2. Les choix méthodologiques

Pour mesurer l'efficacité des établissements de crédit français, **nous avons retenu une approche paramétrique**, dans la mesure où, en l'état actuel des techniques, c'est la méthode la plus fiable pour l'estimation des fonctions de coût et, surtout, de profit ¹.

Dans ce cadre, la forme de la fonction de coût et celle de la fonction de profit sont supposées connues et les paramètres de chaque fonction sont estimés en recourant à l'économétrie. Mais l'économétrie donne traditionnellement une relation « moyenne » entre la variable dépendante et les variables explicatives, alors que l'on cherche ici les « meilleures » unités de production. Il existe différentes techniques pour les trouver, qui consistent à déplacer la droite de régression pour la positionner sur les observations (les banques) les moins

1 Nous avons également utilisé l'approche non paramétrique DEA pour l'estimation des inefficiences coût. On trouve un nombre d'établissements de crédit efficaces nettement plus élevé que dans le cas des frontières paramétriques, ce qui est un résultat habituel avec la frontière DEA. Chauveau et Couppey (1999) obtiennent aussi ce résultat sur un panel de 37 établissements de crédit. En réalité, la méthode est sensible aux montants d'« outputs », ce qui constitue un problème dans le cas d'établissements multiproduits. Les banques les plus importantes sont systématiquement bien classées. De plus, le score d'efficacité tend à croître, en moyenne, si l'on accroît le nombre d'« outputs ». Cette méthode ne permet pas de tenir compte d'éventuelles erreurs de mesure concernant la frontière d'efficacité (contrairement à l'approche économétrique) et considère l'ensemble des écarts par rapport à cette frontière comme des inefficiences techniques.

coûteuses ou les plus rentables, selon la fonction considérée. On définit ainsi la « frontière » où sont localisées les « meilleures » banques, celles dont l'inefficience est nulle.

Dans l'approche paramétrique, en effet, tout (si l'approche est déterministe) ou partie (si elle est stochastique) du résidu est attribué à l'inefficience. Ce résidu mesure donc la distance entre une banque et la frontière. Pour mesurer l'inefficience, nous avons utilisé deux techniques de calcul du résidu d'inefficience, qui supposent toutes deux que la frontière est « stochastique », c'est-à-dire qu'une partie de la distance entre une banque et la frontière est la conséquence d'aléas et non celle de l'inefficience. Le modèle des coûts ou celui des profits est donc traité ici comme un modèle à erreur composée 1.

2.2.3. Les données

Toutes les données proviennent de la base Bafi (Base des agents financiers) qui constitue la principale source d'informations pour l'exercice du contrôle prudentiel des établissements de crédit en France.

Les données utilisées recouvrent la période 1993 à 1997. L'échantillon (banques AFB, mutualistes et caisses d'épargne) comprend 179 banques à vocation générale en 1993 et, sous l'effet de la démographie bancaire, il se limite à 157 en 1997 2. Les établissements spécialisés, qui utilisent des technologies différentes de celles des banques universelles, ont été écartés (cf supra). Un seuil de taille minimale a également été fixé (le total de bilan doit être supérieur à 2,2 milliards de francs). La raison principale de l'exclusion des petits établissements est leur plus grande spécialisation que les banques plus importantes, bien qu'ils ne soient pas juridiquement agréés en tant qu'établissements spécialisés. En revanche, aucune limite supérieure n'a été fixée. L'échantillon comprend donc les plus grands établissements. Néanmoins, les organes centraux ou têtes de groupe des réseaux mutualistes ou coopératifs — CNCA, Caisse centrale des Banques populaires, CENCEP, etc — ont été exclus (la tête de groupe a souvent un rôle particulier), de manière à préserver l'homogénéité du champ d'analyse et seuls les établissements adhérents — les Caisses régionales du Crédit agricole, les Banques populaires, les Caisses de Crédit mutuel et les Caisses d'épargne — figurent dans le panel. Dans le cas d'une répartition relativement délimitée des activités entre la tête de groupe et les entités de réseaux, nous avons appliqué les prix de dépôts et des ressources de marchés à chacune de ces entités. En outre, toutes les variables monétaires ont été déflatées par l'indice des prix du PIB pour permettre les comparaisons temporelles et les flux ont été corrigés dans le cas où un établissement n'a pas exercé son activité sur l'ensemble d'un exercice comptable annuel (en raison par exemple d'une opération de restructuration).

2.3. L'EFFICIENCE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT FRANÇAIS

2.3.1. Les résultats d'ensemble

Le tableau 1 présente la distribution des valeurs des scores d'efficacité coût et profit pour l'ensemble de l'échantillon 3. Sur ce tableau, les scores sont des scores moyens sur la période 1993-1997, obtenus en supposant que l'efficacité demeure constante sur l'ensemble de la période.

1 En ce cas, la distance entre une banque et la frontière n'est plus seulement attribuée à l'inefficience. Il existe un aléa (bonne ou mauvaise fortune). Le terme d'erreur de la régression est composite. Il comprend : a) une composante symétrique, qui représente un aléa ou bruit stochastique (correspondant aux erreurs de mesure, ou à l'omission de certains facteurs de l'analyse ou bien encore à la « chance »), b) une composante asymétrique, qui représente l'inefficience technique. Pour obtenir la frontière, on « corrige » toujours, par translation, les estimations obtenues par la régression, afin de contraindre toutes les entreprises à se situer en dessous de la frontière. Mais la distance d'une entreprise par rapport à la frontière peut être décomposée. Elle représente à la fois l'aléa et l'efficacité. Il existe diverses méthodes de décomposition du terme d'erreur.

2 Le nombre total des banques AFB dans l'échantillon est de 32, celui des banques mutualistes est de 96 et celui des caisses d'épargne est de 29.

3 Ces scores d'efficacité présentés sont obtenus à partir de l'estimation d'un modèle de coût et d'un modèle de profit, sans équation des parts de facteurs, c'est-à-dire en choisissant la forme fonctionnelle la plus proche d'un modèle à l'autre. Un avantage de ce choix est qu'il permet de mesurer l'efficacité globale qui recouvre à la fois l'efficacité technique et l'efficacité allocative. Les scores d'efficacité ont été calculés en utilisant la méthode dite de la « distribution libre » et en tronquant la distribution des résidus au cinquième centile. Cette méthode a l'avantage de ne pas introduire d'hypothèse sur la forme de la distribution des résidus qui mesurent l'inefficience. On se reportera à Berger (1993) et Dietsch (1996) pour une présentation plus complète de cette méthode.

Les résultats montrent que la valeur médiane de l'efficacité coût est assez élevée, autour de 0,88, ce qui signifie que l'inefficacité coût se situe en moyenne autour de 12 %¹. L'efficacité profit est un peu plus élevée. Mais les niveaux de ces deux scores, obtenus à partir d'équations différentes, ne peuvent être directement comparés. Seule la corrélation des deux scores a un sens. Nous y reviendrons.

Tableau 1 : Efficacité coût et profit sur la période 1993-1997

	Minimum	Quartile inférieur	Médiane	Quartile supérieur	Maximum
Efficacité coût	0,785	0,841	0,877	0,916	1
Efficacité profit	0,859	0,903	0,931	0,959	1

N.B. Les scores individuels varient de 0 (établissement de crédit parfaitement inefficace) à 1 (établissement de crédit parfaitement efficace). Un score de 0,9 signifie, par exemple, que l'inefficacité moyenne de cet établissement de crédit est de 10 %.

La dispersion des scores d'efficacité coût est assez forte, puisque les établissements de crédit les moins efficaces en termes de coût présentent un handicap de plus de 20 % par rapport aux meilleures pratiques. Ils pourraient donc réduire leurs coûts de 20 % en adoptant les choix des plus performants. La dispersion de l'efficacité profit est un peu moins forte que celle de l'efficacité coût, puisque le coefficient de variation (ratio de l'écart-type à la moyenne des scores) est égal à 4,12 % pour l'efficacité profit, contre 6,37 % pour l'efficacité coût. Mais la différence est faible. La concurrence, même imparfaite, ne tend donc pas davantage à harmoniser les performances en termes de profit qu'en termes de coût.

2.3.2. L'efficacité ne varie pas avec la taille

Le tableau 2 présente les valeurs des scores d'efficacité coût dans différentes classes de taille. Il montre que d'une classe de taille à l'autre, les valeurs médianes des scores ne varient pas de façon significative et que la dispersion des scores est sensiblement identique. **D'autres facteurs que la taille — essentiellement des facteurs d'organisation — expliquent par conséquent la variation observée des scores d'efficacité.**

Tableau 2 : Efficacité coût selon la taille

Taille (total actif)	Minimum	Quartile inférieur	Médiane	Quartile supérieur	Maximum
x ≤ 5 000	0,797	0,854	0,891	0,925	0,975
5 000 <x ≤ 10 000	0,785	0,835	0,882	0,916	1,000
10 000 <x ≤ 20 000	0,785	0,835	0,880	0,928	1,000
20 000 <x ≤ 50 000	0,785	0,845	0,878	0,903	1,000
50 000 <x ≤ 100 000	0,819	0,827	0,845	0,878	1,000
100 000 <x ≤ 500 000	0,878	0,878	0,878	0,878	0,878
500 000 <x	0,785	0,785	0,892	1,000	1,000

Le tableau 3 montre qu'il n'existe pas non plus de relation significative entre l'efficacité profit et la taille des établissements.

Tableau 3 : Efficacité profit selon la taille

Taille (total actif)	Minimum	Quartile inférieur	Médiane	Quartile supérieur	Maximum
x ≤ 5 000	0,867	0,917	0,935	0,954	0,998
5 000 <x ≤ 10 000	0,859	0,903	0,926	0,950	1,000
10 000 <x ≤ 20 000	0,859	0,901	0,927	0,957	1,000
20 000 <x ≤ 50 000	0,859	0,915	0,938	0,967	1,000
50 000 <x ≤ 100 000	0,880	0,895	0,931	0,999	1,000
100 000 <x ≤ 500 000	0,931	0,931	0,931	0,931	0,931
500 000 <x	0,876	0,876	0,933	0,990	0,990

¹ L'estimation d'une fonction de coût avec parts des facteurs donne une valeur médiane de l'efficacité un peu plus faible (égale à 0,832) dans le même échantillon. Ce niveau est comparable à celui (0,80) obtenu à partir d'un modèle de coûts avec parts de facteurs sur les données de la période 1988-1992 (Dietsch, 1996).

On peut donc conclure de ces observations qu'il ne paraît pas exister d'effet taille en matière d'efficience coût ou profit. **On rappelle cependant que ce résultat est relatif à une population d'établissements de crédit d'où ont été exclus les plus petits établissements ainsi que les établissements spécialisés.**

L'absence d'effet taille en ce domaine ne signifie pas que les banques sont à leur taille optimale. Elle signifie seulement que les banques exploitent en moyenne de la même manière (avec la même efficacité) les possibilités de production offertes par leur taille actuelle. Il est donc possible qu'elles se trouvent en réalité en situation de rendements d'échelle croissants (c'est-à-dire de taille insuffisante ne leur permettant pas d'exploiter l'ensemble des économies d'échelle) ou, mais c'est peu probable, de rendements décroissants (c'est-à-dire de taille excessive). En d'autres termes, une partie de leur inefficience coût provient très vraisemblablement d'une taille inadaptée ¹.

2.3.3. L'efficience varie peu selon le type de réseau ou le statut, mais elle évolue, en revanche, selon les établissements, à l'intérieur d'un même réseau

Pour analyser les effets des différences de type de réseau ou de statut juridique des banques, les établissements ont été regroupés en trois groupes : les banques AFB, les banques mutualistes (Crédit agricole, Crédit mutuel et Banques populaires) et les Caisses d'épargne. Les résultats figurent dans les tableaux 4 et 5. Ils montrent que les valeurs médianes des scores et leur dispersion sont quasiment identiques d'un type de réseau à l'autre. Ce résultat vaut pour l'efficience coût comme pour l'efficience profit.

L'efficience moyenne est donc très proche d'un type de réseau à l'autre, malgré les différences institutionnelles. **Mais, à l'intérieur de chaque type de réseau, les écarts de performance sont appréciables, puisque certains établissements de crédit sont à 20 % d'inefficience coût ou profit par rapport aux meilleurs établissements de leur propre réseau.**

Tableau 4 : Efficience coût selon le type de réseau

	Minimum	Quartile inférieur	Médiane	Quartile supérieur	Maximum
Banques AFB	0,785	0,832	0,878	0,925	1,000
Banques mutualistes	0,785	0,841	0,880	0,916	1,000
Caisses d'épargne	0,785	0,845	0,876	0,908	1,000

Tableau 5 : Efficience profit selon le type de réseau

	Minimum	Quartile inférieur	Médiane	Quartile supérieur	Maximum
Banques AFB	0,867	0,897	0,931	0,949	1,000
Banques mutualistes	0,859	0,904	0,931	0,960	1,000
Caisses d'épargne	0,859	0,905	0,935	0,969	1,000

2.3.4. L'efficience coût n'augmente pas sur la période 1993-1997

Le tableau 6 décrit l'évolution de la moyenne de l'efficience coût, année par année, mesurée au moyen de trois méthodes différentes, au cours de la période 1993-1997 ². Les résultats obtenus avec les deux premières méthodes montrent que l'efficience coût tend à croître nettement en 1994, le niveau de 1993 pouvant être considéré comme relativement faible, et qu'elle reste relativement stable les années suivantes. On peut conclure également à la stabilité de l'efficience coût si l'on observe les résultats fournis par la troisième méthode. Suivant

¹ Dietsch, Ferrier et Weill (1998) montrent d'ailleurs sur un échantillon de banques européennes que les inefficiences d'échelle ont généralement augmenté sur la période 1992-1996 dans tous les pays.

² Le recours à des méthodes de mesures différentes de l'efficience est justifié par le fait que l'efficience nécessite d'introduire des hypothèses restrictives sur la nature de la distribution de la composante du résidu total qui décrit l'efficience. La méthode de mesure par la distribution libre, utilisée dans la présente étude, évite de poser une telle hypothèse, mais elle ne permet pas de calculer des scores d'efficience annuels. Trois méthodes sont envisagées : efficience déterministe tronquée à 5 %, efficience calculée selon la méthode de Jondrow et efficience calculée suivant une distribution semi-normale (pour des détails voir Fried, Lovell et Schmidt, 1993).

cette méthode, la valeur moyenne la plus faible est observée en 1997, mais elle n'est pas significativement différente des valeurs observées au cours des années précédentes.

Ce constat de stabilité rejoint celui de la plupart des études sur données bancaires (voir, par exemple, Berger, Kashyap et Scalise, 1995, pour les États-Unis, Dietsch, Ferrier et Weill, 1998, pour les pays européens). **Dans une optique de coût, les années 1990 n'ont donc pas été marquées par une amélioration des conditions d'utilisation des facteurs de production au sein des établissements français.**

Tableau 6 : Évolution de l'efficacité coût de 1993 à 1997 mesurée selon trois méthodes

Année	Méthode déterministe tronquée	Méthode de Jondrow	Méthode semi-normale
1993	0,789	0,931	0,901
1994	0,829	0,961	0,908
1995	0,801	0,943	0,906
1996	0,830	0,958	0,901
1997	0,848	0,965	0,899

On constate, par ailleurs, que la même conclusion de stabilité de l'efficacité coût peut être tirée de l'analyse de l'évolution de l'efficacité par type de réseau.

Une première explication de cette absence de progression de l'efficacité coût dans les années 1990 pourrait être que les banques ont accru au cours de cette période la qualité des services offerts, ce qui les a conduit à adopter des techniques de production plus coûteuses.

Une autre explication est que l'introduction du progrès technique, qui a été importante au cours de cette période (Dietsch, Ferrier et Weill, 1998), a pu d'abord se traduire, en raison d'un phénomène d'apprentissage, par une réduction de la productivité plutôt que par son accroissement. On a en effet vérifié dans d'autres industries que les innovations se traduisent dans la période qui suit immédiatement leur introduction par une réduction de la productivité et que les entreprises ne bénéficient que plus tard d'un accroissement de celle-ci.

2.4. LA RELATION ENTRE LES DEUX FORMES D'EFFICACITÉ ET LE PROBLÈME DE LA RENTABILITÉ

Les résultats précédents montrent une relative proximité des performances des établissements de crédit français en termes d'efficacité coût et d'efficacité profit au cours des dernières années. Comme on l'a déjà souligné, cela ne veut pas dire que les performances productives sont, dans l'absolu, élevées. Il convient donc de relier les résultats obtenus au problème de la rentabilité des établissements de crédit français.

L'efficacité coût et l'efficacité profit forment des liens naturels avec la rentabilité et le développement commercial, dans la banque comme dans les autres industries. Elles déterminent en effet le niveau potentiel des coûts et des marges. En théorie, une bonne efficacité coût, qui traduit une bonne organisation de la production, devrait correspondre à une bonne rentabilité. De son côté, une bonne efficacité profit devrait conduire au même résultat. De plus, l'efficacité coût et l'efficacité profit devraient être positivement corrélées, une bonne maîtrise des coûts étant naturellement un déterminant important d'une bonne politique de prix et de marges. Or l'observation montre une relation a priori inattendue entre les deux formes d'efficacité.

2.4.1. Des relations inattendues entre l'efficacité coût et l'efficacité profit

Pour étudier les relations entre les deux formes d'efficacité, les établissements de crédit ont été rangés en quatre classes d'efficacité coût et quatre classes d'efficacité profit, ces classes étant constituées à partir des valeurs des quartiles de chaque score d'efficacité (tableau 7). Les principes précédents voudraient que l'on trouve une corrélation positive entre les deux formes d'efficacité et que les établissements se regroupent en majorité sur une diagonale qui irait des classes de faible efficacité coût et profit à celles de forte efficacité. On observe pourtant le contraire¹.

¹ Le coefficient de corrélation entre les scores d'efficacité coût et d'efficacité profit est égal à - 0,22 sur l'ensemble des 157 établissements de crédit et il est très significatif.

Tableau 7 : Répartition des établissements de crédit selon leur classement en termes d'efficacité coût et d'efficacité profit

Efficacité profit	Efficacité coût			
	Faible	Moyenne	Bonne	Forte
Faible	5	7	13	14
Moyenne	7	13	8	11
Bonne	7	10	11	11
Forte	20	9	7	4

Peu d'établissements de crédit sont en effet simultanément faiblement ou fortement efficaces en termes de coût et de profit, contrairement aux attentes. Le cas où les établissements de crédit sont à la fois faiblement efficaces en termes de coût et de profit ne concerne que cinq établissements, le cas où ils sont fortement efficaces en termes de coût et de profit ne concerne que quatre établissements. En revanche, il existe une tendance certaine des établissements de crédit peu efficaces en termes de coût à se concentrer dans les classes de forte efficacité profit et, inversement, un grand nombre d'établissements qui ont une bonne efficacité profit se regroupent dans les classes d'efficacité coût faible. **D'une manière plus générale, ces résultats montrent que les établissements de crédit efficaces en termes de coût ne sont pas nécessairement efficaces en termes de profit. Ils montrent même qu'ils sont plutôt moins efficaces en termes de profit que les autres. De même, les établissements de crédit qui ont une bonne efficacité profit ont en général une moins bonne efficacité coût que les autres** 1. Comment expliquer ces résultats ?

Deux hypothèses peuvent être avancées. La première est l'hypothèse d'inefficacité-X (Leibenstein, 1970), inspirée de la théorie managériale. Selon cette hypothèse, l'inefficacité coût révèle des problèmes d'organisation. Une version récente de cette hypothèse, inspirée de la théorie économique des contrats, est que ces problèmes sont des problèmes d'incitation. **Ainsi, les problèmes d'organisation expliqueraient que certaines banques, pourtant bien positionnées sur leurs marchés (bonne efficacité profit), résolvent moins bien que d'autres les problèmes de réorganisation caractéristiques de l'industrie bancaire en période d'innovation et de restructuration. Par ailleurs, des banques qui disposeraient d'un réservoir de profit ou d'un pouvoir de marché ne seraient pas autant incitées que les autres à réaliser des efforts de productivité et à maîtriser les coûts de production.**

Ainsi, l'hypothèse d'inefficacité-X explique pourquoi la probabilité qu'une banque, dont l'efficacité profit est forte, ait une faible efficacité coût est nettement plus élevée que celle qu'elle ait une efficacité coût forte, ce que l'on constate sur le tableau 7, en haut à droite. Mais elle explique aussi pourquoi certaines banques, pourtant fortement efficaces en termes de coût, sont inefficaces en termes de profit, si elles ne s'organisent pas en fonction des caractéristiques de leur marché, une situation qui les amènerait dans les cases situées en bas à gauche du tableau 7.

La seconde hypothèse est inspirée de la théorie de la concurrence imparfaite. En particulier, si la concurrence est importante, des banques bien placées en termes de coût peuvent choisir – ou être contraintes de choisir – une politique commerciale (probablement « agressive ») qui ne leur permet pas d'être efficaces en termes de profit. Cette hypothèse explique en particulier que la probabilité qu'une banque dont l'efficacité coût est forte ait une faible efficacité profit est nettement plus forte que celle qu'elle ait une forte efficacité profit, une situation que l'on constate également à l'observation du tableau 7, où de nombreuses banques fortement efficaces en termes de coût se concentrent dans les cases situées en bas à gauche de faible efficacité en termes de profit. **Autrement dit, certaines banques, qui réalisent des efforts de productivité et maîtrisent mieux leurs coûts, semblent avoir des difficultés à accroître leurs marges, dans la mesure où elles se heurtent à des conditions de concurrence et ne disposent pas du pouvoir de marché qui leur permettraient de réaliser des profits importants.**

2.4.2. Le lien entre efficacité et rentabilité

Si les deux hypothèses énoncées plus haut sont correctes, **on devrait observer peu d'écart de rentabilité entre le groupe des établissements de crédit à forte efficacité coût et à faible efficacité profit et celui des établissements de crédit à forte efficacité profit et faible efficacité coût.** En effet, dans le premier groupe, la rentabilité correspond à la maîtrise des coûts, mais elle est freinée par l'insuffisance relative des marges, alors que

1 On notera que, dans leur étude sur des banques américaines, Berger et Mester (1997) trouvent aussi une corrélation négative entre l'efficacité coût et l'efficacité profit alternative.

c'est l'inverse dans le second groupe. Ainsi, dans le premier groupe, l'inefficience profit neutralise les effets favorables de l'efficience coût sur le rentabilité. Dans le second groupe, l'inefficience coût neutralise les effets favorables de l'efficience profit. Dans ces conditions, **seuls les établissements de crédit fortement efficaces en termes de coût et de profit devraient parvenir à un niveau relatif élevé de rentabilité.**

Ces prédictions sont, dans l'ensemble, bien validées par les faits. Le tableau 8 montre les valeurs médianes de quelques indicateurs de rentabilité, de productivité et de marges dans les cinq principaux groupes de banques 1 constitués à partir de l'analyse du tableau 7. Les valeurs médianes des ratios sont ici celles de 1997.

Tableau 8 : Valeurs médianes des ratios de rentabilité, productivité et marges dans cinq groupes d'établissements de crédit distincts selon leurs scores d'efficience coût et profit

En %	Résultat brut d'exploitation/total du bilan	Résultat brut d'exploitation/fonds propres	Marge sur opérations avec la clientèle	Coefficient net d'exploitation	Coûts opératoires/total du bilan
Efficience coût et efficience profit faibles	1,125	20,15	3,420	74,11	3,11
Efficience coût et efficience profit moyennes	1,102	19,07	3,035	75,87	2,67
Efficience coût forte, efficience profit faible	1,194	17,59	3,265	75,79	2,83
Efficience coût faible, efficience profit forte	0,986	18,75	3,965	78,44	3,04
Efficience coût et efficience profit fortes	1,418	21,72	3,280	71,82	2,81

En %	Rentabilité des crédits à la clientèle	Coût moyen des ressources clientèle	Produit net bancaire/agent	Résultat brut d'exploitation/agent	Part des commissions/PNB
Efficience coût et efficience profit faibles	8,12	4,37	640,460	200,690	22,08
Efficience coût et efficience profit moyennes	8,25	4,31	687,650	183,720	20,38
Efficience coût forte, efficience profit faible	8,33	4,31	665,430	178,290	21,28
Efficience coût faible, efficience profit forte	8,45	4,21	667,710	164,481	20,15
Efficience coût et efficience profit fortes	8,41	4,49	690,190	217,280	21,02

Les résultats montrent que les établissements de crédit, à la fois efficaces en termes de profit et de coût, dominent effectivement les autres. Les ratios de rentabilité des actifs et des fonds propres sont plus élevés dans ce groupe. La productivité, mesurée par le produit net bancaire (PNB) et le résultat brut d'exploitation (RBE) par agent, y est plus forte et le coefficient net d'exploitation y est plus faible, ce qui est cohérent avec leur bon score d'efficience coût. Les marges ne sont pas nécessairement parmi les plus fortes, mais elles sont suffisantes pour donner à ces établissements une bonne rentabilité.

Si l'on observe le comportement des établissements de crédit qui ont une forte efficience profit, mais une faible efficience coût, on trouve un début de vérification des hypothèses précédentes et en particulier de l'hypothèse d'inefficience-X. En effet, ces établissements sont bien en situation d'obtenir les marges les plus élevées, comparées à celles des autres groupes, comme le montre la valeur relativement forte de la marge sur opérations avec la clientèle. Ceci laisse penser que la concurrence est en moyenne relativement moins forte sur leurs marchés (d'ailleurs, le coût des ressources clientèle est aussi un peu plus faible). Cela est cohérent avec leur forte efficience profit. Mais leur coefficient d'exploitation est aussi le plus élevé des groupes observés et leurs coûts opératoires moyens sont relativement plus importants. Leurs coûts de gestion sont donc plus élevés, relativement à ceux des autres groupes, ce qui est cohérent avec leur faible efficience coût. Au total, l'importance relative des coûts de gestion explique sans doute en grande partie le fait qu'en définitive, malgré l'importance relative des

1 Ces cinq groupes correspondent aux cases sombres et claires du tableau 7 (quatre groupes dans les « coins » et un groupe au « milieu »).

marges, la rentabilité par agent, la rentabilité des actifs et la rentabilité des fonds propres (que la rentabilité soit mesurée par le PNB ou le RBE) figurent parmi les plus faibles des groupes considérés.

Si l'on observe à présent les établissements de crédit qui ont une forte efficacité coût et une faible efficacité profit, on trouve également un début de vérification des hypothèses énoncées plus haut et notamment de l'hypothèse de concurrence imparfaite. En effet, les établissements de crédit de ce groupe paraissent bien posséder quelques avantages en termes de coûts, puisque leur coefficient net d'exploitation n'est pas parmi les plus élevés et que leurs coûts opératoires moyens sont parmi les plus faibles des groupes analysés. Cependant, elles ne parviennent pas à dégager des marges élevées, comme le montre leur faiblesse relative, de sorte qu'au total les ratios de rentabilité par agent et la rentabilité des actifs et des fonds propres sont bien parmi les plus faibles des groupes analysés.

Ces résultats ouvrent de nouvelles perspectives pour une analyse approfondie de la rentabilité des établissements de crédit français à partir, notamment, de la connaissance des scores d'efficacité.

2.5. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BERGER A. [1993] : « Distribution-Free Estimates of Efficiency in the U.S. Banking Industry and Tests of the Standard Distributional Assumptions », *Journal of Productivity Analysis* 4, 261-292.

BERGER A., HANCOCK D. et D. HUMPHREY [1993]: « Bank Efficiency Derived from the Profit Function », *Journal of Banking & Finance* 17, 317-347.

BERGER A., A.K. KASHYAP et J. SCALISE [1995]: « The Transformation of the US Banking Industry: What a Long, Strange Trip It's Been », *Brookings Papers on Economic Activity*, 2, 55-218.

BERGER A. et D. HUMPHREY [1996]: « Efficiency of Financial Institutions: International Survey and Directions for Future Research », Working Paper, Board of Governors of the Federal Reserve System.

BERGER A. et L. MESTER [1997]: « Inside the Black Box: What Explains Differences in the Efficiencies of Financial Institutions? », *Journal of Banking & Finance* 21, 895-947.

CHAUVEAU T., et J. COUPPEY [1999]: « Les banques françaises sont efficaces », Etude, N°99.02, CDC Marchés.

CDC (1997): « Analyse, estimation et prévision de la rentabilité bancaire », *Epargne et Financement*, CDC, N°1.

COMMISSION BANCAIRE [1998]: Livre blanc sur la mesure de la rentabilité des activités bancaires, Paris.

DIETSCH M. [1996]: « Efficacité et prise de risque dans les banques en France », *Revue Economique*, mai 1996.

DIETSCH M., G. FERRIER, et L. WEILL [1998]: « Banking Efficiency and European Integration : Productivity, Cost and Profit Approaches », IEP de Strasbourg, communication JBF Tor Vergata Conference, Rome, novembre.

DIETSCH M. et A. LOZANO VIVAS [1997]: « How the Environment Affects the Efficiency of Banks: A Comparison between the French and Spanish Banking Industries », mimeo, IEP Strasbourg, Wharton School.

FARRELL M.J. [1957]: « The Measurement of Productive Efficiency », *Journal of the Royal Statistical Society*, A120, 253-281.

FRIED H., C. LOVELL et S. SCHMIDT [1993]: *The Measurement of Productive Efficiency: Techniques and Applications*, Oxford University Press, New York.

HUMPHREY D. et L. PULLEY [1997]: « Banks' Responses to Deregulation: Profits, Technology and Efficiency », *Journal of Money, Credit & Banking* 29, 73-93.

KOOPMANS T. [1951]: « An Analysis of Production as an Efficient Combination of Activities », dans T.C. KOOPMANS, (ed.): *Activity Analysis of Production and Allocation*, Cowles Commission for Research in Economics, Monograph N°13, Wiley, New York.

RAPPORT LAMBERT [1997]: « Banques : votre santé nous intéresse », rapport au Sénat, Commission des Finances.